

Consultation publique sur e numérique - 7 nov 2016 #Verslenuérique Bonjour, Je suis graduée de l'École nationale de l'humour, mais j'ai aussi fait mes études universitaires en commerce. Je sais comment joindre le créatif au marché actuel. C'est avec une grande rigueur que je révise et soumetts mes demandes de subventions. Mon conjoint avocat passe à travers chacun des documents que je dépose et s'assure qu'ils respectent en tout point les demandes des programmes. Et ce, sans succès. J'ai eu beau avoir plus de 500 000 visionnements sur ma websérie, 12 nominations à travers le monde, une nomination au Gala des Olivier et 6 prix dont en Italie, en Allemagne, en Corée du Sud et aux États-Unis... en plus d'avoir été partenaire officiel du Zoofest et Off Just for laughs cet été... Rien, aucune aide du gouvernement pour soutenir mon art sur le web et faire rayonner le Canada partout ailleurs. Et pourtant, les productions télé et diffuseurs télé obtiennent jusqu'à 300 000\$ pour un volet web que personne ne regarde! Le gouvernement a parfois donné de grosse sommes d'argent à des diffuseurs télé (sans nommé de noms) pour des projets web que seulement 5 personnes ont finalement regardé! Alors qu'avec seulement 50 000\$ un artiste web peut faire des miracles. Les différents critères que le Gouvernement devrait comprendre du web:

- Comprendre le web à travers le monde et ce qui ce fait à l'étranger.
- Comprendre que l'art sur le web est une forme d'art.
- Savoir que l'art sur le web est l'art la plus accessible et la vue par les citoyens.
- Être à l'affût de ce que les autres pays développent (plate-formes, collectifs, subventions, galas, concours, formations, «monétisation» etc).
- Comprendre les différentes déclinaisons de l'humour sur le web: webséries, sketchs, webséries à sketchs, podcasts, vlogs, blogs, capsules Youtube, magazines, variétés, actualités, chroniques, chroniques écrites... -
- Comprendre les différentes catégories du web: projets originaux indépendants, projets originaux diffuseurs subventionnés, capsules promotionnelles, produits convergeants, webtélé, produits intranet.
- Comprendre les types de plate-formes de diffusion web et ses caractéristiques: plate-forme indépendante, plate-forme diffuseur, intranet (plate-forme web payante), Youtube, Vimeo etc. -
- Comprendre les différentes formes de financement de projets: subventionnés, commandités et non subventionnés.
- Comprendre les différents publics sur le web, leurs types de consommation et leurs besoins.
- Comprendre les différences entre une production web de moins de 15K, de moins de 50K et de plus de 50K (ses défis et ses objectifs selon le budget).
- Comprendre les tâches, les responsabilités et les objectifs d'un producteur/créateur web.
- Avoir l'expérience des différentes étapes de production web. -
- Comprendre le marketing sur le web et aussi les différents outils de promotion que les créateurs doivent utiliser pour faire connaître leur art et leurs coûts (Youtube, Facebook, AddWord, publicité, affichage, blog, journalistique etc)
- Être conscient que le web est toujours en évolution, en extension et être ouvert à ses changements.
- Être conscient que l'art sur le web est la façon la plus simple, la moins dispendieuse et la plus efficace pour faire rayonner le Canada à l'étranger.

Mon constat après 2 ans de travail sur ma websérie:

- Les directeurs et les coordonnateurs de programmes aux Conseil des arts ne connaissaient pas leurs propres critères d'admissibilité pour leurs subventions.
- D'une personne à l'autre les critères changent et sont interprétés selon leurs compréhensions personnelles.
- Malgré de nombreuses discussions et vérifications avec les représentants plusieurs mois avant le dépôt, on se fait répondre qu'on ne respecte pas les critères.
- Un agent approuve et même aime un sujet de soumission. Et le lendemain, son autre collègue te répond tout simplement qu'il ne respecte pas les critères une fois le projet déposé.
- L'art web n'est pas une discipline intéressante à subventionner en générale pour les Conseil des arts.
- Le web est complètement incompris par les différents départements du Conseil des Arts.
- Mon constat c'est que l'art sur le web, n'est pas une discipline reconnu par le gouvernement et le Conseil des Arts. Et pourtant c'est l'art la plus accessible et qui rejoint le plus de monde.
- Si on est indépendant ou non lié à un diffuseur télé, les créateurs n'ont aucune chance de décrocher une aide

financière du gouvernement. J'aurais aimé ajouter ces constats à la consultation publique que vous avez fait par sondage il y a quelques mois. Comme toujours, merci de votre temps et de faire cette consultation publique! Maude Morissette Humoriste - Chroniqueuse - Productrice exécutive Jelly Bean Média Créatrice de la websérie La Dump/The Dump thedumptv.com Jellybeanmedia.ca